

Le gaz naturel se rendra à Montmagny!

Montmagny, le 22 mars 2019 — Porté par la MRC de Montmagny depuis plusieurs années, le projet d'amener le gaz naturel dans la région de Montmagny est véritablement devenu un enjeu collectif au cours des 15 derniers mois, ralliant la Ville de Montmagny, la Chambre de commerce, la Société de développement économique, le CLD de la MRC de Montmagny et de nombreuses entreprises de la MRC. C'est donc avec une immense satisfaction que les acteurs impliqués dans le dossier ont accueilli le budget 2019-2020 qui réserve une somme de 47,6 millions de dollars pour le prolongement de la desserte en gaz naturel de Saint-Henri-de-Lévis jusqu'à Montmagny, ce qui permettra à la MRC de Montmagny de demeurer compétitive et attrayante face aux autres régions du Québec.

« Inutile de dire que nous sommes extrêmement heureux de cette annonce. Le prolongement du réseau gazier contribuera au développement de notre communauté et même au-delà, car plusieurs entreprises de la MRC de Bellechasse en profiteront également. L'accès à cette ressource rendra nos parcs industriels plus attractifs pour les promoteurs et nous positionnera en tant que MRC dynamique et innovante », s'est exprimé Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny.

Le maire de Montmagny, M. Rémy Langevin, a pour sa part tenu à remercier la députée-ministre, Mme Marie-Eve Proulx, de son soutien envers ce projet structurant pour notre économie. Il a ajouté que le gouvernement avait bien su saisir la réalité des régions et les enjeux auxquels elles font face. « C'est toute la communauté qui bénéficiera des retombées de cette nouvelle ressource qui représente un tremplin important pour la compétitivité et le développement de notre milieu. Dans des petites villes comme la nôtre, la santé financière des entreprises a un impact considérable sur la vitalité et l'enrichissement de la collectivité », a-t-il insisté.

« La mobilisation exceptionnelle du milieu en février dernier a permis à la Chambre de porter haut et fort les messages auprès des autorités politiques concernées. C'est la preuve qu'ensemble on peut avoir une influence sur l'évolution et le dénouement des dossiers. La concrétisation de ce projet est porteur d'espoir, entre autres, pour nos industriels, nos institutions, nos commerces et services, et nos travailleurs », de préciser M. Frédéric Corriveau, président de la Chambre de commerce de Montmagny.

Quelques étapes importantes

On se rappellera qu'en 2018, le précédent gouvernement provincial avait accepté de financer à 100 % l'étude d'analyse et de faisabilité. Celle-ci venait tout juste d'être déposée à l'actuel gouvernement. Entre temps, de nombreuses actions avaient été entreprises conjointement par la MRC, le CLD, la Ville de Montmagny et la Chambre de commerce de Montmagny, en collaboration avec les entreprises du milieu.

Récemment, à l'initiative de la MRC de Montmagny, on avait annoncé la mise sur pied du Fonds Jeunesse, Environnement et Innovation, géré par la Fondation du Club Richelieu et financé à partir des économies réalisées par les entreprises par leur conversion au gaz naturel. Déjà, plus d'une douzaine d'entreprises avaient signé un engagement à contribuer à ce Fonds permettant de redonner à la communauté, à notre jeunesse et de financer des projets en lien avec l'environnement et la transition énergétique.

Pour en savoir davantage sur le projet de desserte en gaz naturel dans la MRC de Montmagny, on peut visiter le site www.montmagny.com sous la rubrique « Le gaz naturel à Montmagny ». Les entreprises, organismes et individus désireux de s'impliquer dans le Fonds Jeunesse, Environnement et Innovation sont invités à communiquer avec Mme Martine Leullier par téléphone au 418 248-5985, poste 240 ou par courriel à mleullier@montmagny.com.